

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 2 juillet 2015 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| - Daniel Dumontier | - Chantale Pelletier |
| - Mario Dufour | - David Dumont |

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Délisle.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 2 JUILLET 2015

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2015
3. Loisirs
 - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
 - b) Caméra cachée à l'intérieur du chalet des Loisirs
 - c) Paillis cèdre École Daigneau (3,880.41\$)
 - d) Sortie camp de jour (Centre équitation St-Hyacinthe)
 - e) Sortie camp de jour (Funtropolis)
 - f) Sortie camp de jour (Cirque et arbre en arbre)
 - g) Achat vêtements camp de jour (1,081.51\$)
 - h) Soirée des bénévoles (2,155.78\$)
4. Service de Sécurité incendies
 - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendie
 - b) Démission pompier Sylvain Laroche
 - c) Démission pompier Jacques Beaudin
 - d) Engagement assistant directeur
 - e) Engagement et promotion chefs aux opérations
5. Correspondance
6. Urbanisme
 - a) Rapport du responsable de l'urbanisme
 - b) Adoption du règlement numéro 289-97
 - c) Adoption du règlement numéro 290-40
7. Travaux publics
 - a) Rapport du Directeur des Travaux publics
 - b) Servitude rue St-Louis (réseau aqueduc)
 - c) Mandat caractérisation chaussée
 - d) Soumission: Sel de voirie
 - e) Achat produit ENV24P-10
8. Comptes à payer (municipalité)
 - a) Comptes à payer pour le mois de juillet 2015
 - b) Comptes payés durant le mois de juin 2015

9. Comptes à payer (factures)
 - a) USD Loubac (2,977.62\$)
 - b) Lefaiivre, Labrèche, Gagné (12,934.68\$)
 - c) Pompage Express M.D. inc. (5,049.34\$)
 - d) Transport Alain Grégoire inc. (17,800.50\$)
 - e) Sintra inc. (4,746.64\$)
 - f) Deveau, avocats (9,284.01\$)
 - g) Solutions Solu-NET inc. (3,736.69\$)
 - h) Pascale De Vigne (1,320.00\$)
 - i) L.B. Production (6,496.09\$)
 - j) Forme Atout (2,897.37\$)
 - k) Kemira (5,847.06\$)
 - l) Les Entreprises Bernard Chalifoux inc. (2,069.55\$)
 - m) Le Buffet du chef (1,648.74\$)
 - n) Fédération québécoise des Municipalités (7,990.76\$)
 - o) DM Valve et Contrôles inc. (5,333.68\$)
 - p) Lecorre, avocats (6,304.27\$)
 - q) MataMédia (1,453.87\$)
 - r) Centre Sportif Régional Louis-Cyr (6,898.50\$)
 - s) Aménagement Bernier (4,902.92\$)
 - t) Entretiens Parent (3,449.25\$)
10. Demande de don: Club Âge d'Or
11. Ligue de soccer de la Frontière: autorisation pour Chapiteaux
12. Réserves financières
13. Centre Sportif Régional Louis-Cyr
 - a) Centre Sportif Régional Louis-Cyr: Compensation (loyer terrain)
 - b) Centre Sportif Régional Louis-Cyr: Compensation 2015
14. Varia
15. Public: Période de questions
16. Levée de l'assemblée

Résolution #2015-07-375 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-376 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2015

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2015.

ADOPTÉE

Loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois de juillet 2015.

Résolution #2015-07-377 : Caméra cachée à l'intérieur du chalet des Loisirs

CONSIDÉRANT QU'il y a de façon récurrente des méfaits au chalet des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie caméra cachée a transmis une soumission au coût de 1,094.00\$ plus les taxes pour l'installation d'une caméra à l'intérieur du chalet des Loisirs;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter la soumission de *Caméra cachée* au montant de 1,094.00\$ plus les taxes pour l'installation d'une caméra au chalet des Loisirs.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-378 : Paillis cèdre École Daigneau

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

D'entériner une dépense de 3,880.41\$ taxes incluses pour l'achat de paillis pour le terrain de jeux de l'école Daigneau;

Il est également résolu de payer la facture de Le Pousse vert au montant de 3,880.41\$ taxes incluses pour l'achat de paillis pour le terrain de jeux de l'École Daigneau suivant facture numéro 206180;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par l'École Daigneau et que le tiers restant soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-379 : Sortie camp de jour (Centre équitation St-Hyacinthe)

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Loisirs à procéder à une dépense approximative de 1,000\$ pour une sortie du camp de jour au centre d'équitation de St-Hyacinthe le 15 juillet prochain;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-380 : Sortie camp de jour (Funtropolis)

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Loisirs à procéder à une dépense approximative de 1,000\$ pour une sortie au camp de jour au Funtropolis de Laval le 29 juillet prochain;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-381 : Sortie camp de jour (Cirque et arbre en arbre)

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Loisirs à procéder à une dépense approximative de 1,500\$ pour une sortie du camp de jour au cirque et à arbre en arbre le 12 août prochain;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-382 : Achat vêtements camp de jour

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'entériner une dépense de 1,081.51\$ pour l'achat de camisole, t-shirt et kangourou pour les enfants et les moniteurs du camp de jour;

Il est également résolu de payer la facture de SRS Plus au montant de 1,081.51\$ pour lesdits achats;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-383 : Soirée des bénévoles

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'entériner une dépense de 3,750\$ plus les taxes applicable pour la venue de l'humoriste Sylvain Larocque lors de la soirée des bénévoles qui aura lieu le 7 novembre 2015.

Il est également résolu de payer la facture de l'Agence La Tournée au montant de 2,155.78\$ taxes incluses représentant le dépôt requis suivant contrat d'engagement en date du 15 juin 2015;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville et que le tiers de ce montant soit payé par cette dernière.

ADOPTÉE

Service de Sécurité incendies:

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur Patrick Gagnon fait son rapport pour le mois de juillet 2015.

Résolution #2015-07-384 : Démission pompier Sylvain Laroche

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Monsieur Sylvain Laroche en date du 16 juin 2015;

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter la démission de Monsieur Sylvain Laroche à titre de pompier au sein du Service de Sécurité incendies de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-385 : Démission pompier Jacques Beaudin

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Monsieur Jacques Beaudin en date du 12 juin 2015;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter la démission de Monsieur Jacques Beaudin à titre de pompier au sein du Service de Sécurité incendies de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-386 : Engagement assistant directeur

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Danny Deragon, chef aux opérations a remis sa démission en date du 2 mai 2015;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'engagement d'un assistant-directeur afin de combler des heures de gestion;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'engager Monsieur Daniel Deneault à titre d'assistant directeur du Service de Sécurité incendies de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville au taux horaire de 27,07\$ majoré avec indexation de 2.5% au 1^{er} janvier 2016.

Il est également résolu d'autoriser le Maire, Monsieur Jacques Délisle et la Directrice générale, Madame Ginette L. Pruneau à signer pour et au nom de la municipalité une description de tâches complémentaires à l'entente de travail en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-387 : Engagement et promotion chefs aux opérations

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jacques Beaudin a remis sa démission en date du 12 juin 2015;

CONSIDÉRANT QU'afin de structurer l'organigramme de gestion un chef aux opérations sera nommé pour chacune des équipes;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De procéder à l'embauche de Messieurs Mathieu Latreille, Gaby Montbleau et Marc-André Dubreuil à titre de chefs aux opérations du Service de Sécurité incendies de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville;

Il est également résolu de promouvoir le capitaine, Monsieur Jean Lavigne, au poste de chef aux opérations;

Il est également résolu d'autoriser le Maire, Monsieur Jacques Délisle, et la Directrice générale, Ginette L. Pruneau à signer pour et au nom de la municipalité une description de tâches complémentaires à l'entente de travail en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Correspondance

La Directrice générale a mis à la disposition du public un résumé de la correspondance reçue:

Correspondance de l'Union des municipalités du Québec concernant le Grand Défi Pierre Lavoie, une autre concernant l'élargissement de la consigne aux bouteilles de vin et de spiritueux, une autre concernant la modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement, une autre concernant le bilan de session parlementaire, une autre concernant le décès de Monsieur Jean Doré, une autre concernant la mise en œuvre de la stratégie maritime.

Guide pratique du Regroupement des maisons des jeunes du Québec pour le conseil d'administration.

Correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec concernant le rapport financier 2014.

Résolution adoptée de la ville de Châteauguay.

Correspondance de Monsieur Stéphane Billette concernant le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Correspondance de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix concernant la participation financière pour le Centre sportif régional Louis-Cyr.

Correspondance de la municipalité de St-Blaise-sur-Richelieu concernant la participation financière pour le Centre sportif régional Louis-Cyr.

Rapport annuel 2014-2015 du Réseau Biblio de la Montérégie, correspondance concernant le nouveau conseil d'administration, une autre concernant la 2e édition du programme de certification BiblioQUALITÉ, une autre concernant le concours photo Instagram, une autre concernant le catalogue de bibliothèque.

Correspondance de la Fédération québécoise des municipalités concernant le Grand Rendez-vous des régions, une autre concernant le prix Jean-Marie-Moreau, une autre concernant l'appel à la mobilisation en appui à la déclaration des régions, une autre concernant la déclaration d'élection au sein du conseil d'administration, une autre concernant le BAPE sur le projet Énergie Est de TransCanada, une autre concernant l'entente Transpacifique, une autre concernant l'accueil favorable du dépôt du livre vert sur la LQE, une autre concernant le bilan de session, une autre concernant le groupe de travail sur la simplification de la reddition de comptes, une autre concernant les forêts de proximité, une autre concernant l'annonce du plan d'action 2015-2020.

Correspondance du ministère des Transports du Québec concernant la fermeture d'une voie sur deux de l'autoroute 15 à St-Jacques-le-Mineur, une autre concernant les entraves à prévoir sur la route 219 et St-Jean-sur-Richelieu et St-Cyprien-de-Napierville, une autre concernant les entraves à prévoir sur la route 217 et la rue Principale à St-Jacques-le-Mineur et St-Édouard, une autre concernant les entraves à prévoir sur l'autoroute 15 à St-Bernard-de-Lacolle.

Info lettre du C.L.D. des Jardins-de-Napierville, correspondance concernant le succès de la Caravane des Cultures, une autre concernant la rencontre du ministre de l'agriculture avec les producteurs pour la réduction des pesticides.

Infolettre Bien Entourer du CISSS-Montérégie-Centre.

Correspondance du Bureau de circonscription de Huntingdon concernant le programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

Correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le rapport financier 2014, une autre concernant les compensations tenant lieu de taxes, une autre concernant deux programmes de subvention.

Lettre de remerciement de la part du Cercle des fermières de Napierville.

Demande de don de la part de la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville.

Correspondance de l'Adolés concernant le rafraîchissement de la murale donnant sur le côté nord de l'hôtel de ville.

Rapport d'activités 2014-2015 de Sourire Sans Fin.

Offre de services de Prosolaire pour la pose de radars de vitesses solaires.

Correspondance du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre concernant les mesures préventives pour les jeunes pratiquant des activités sportives et de loisirs en situation de vague de chaleur.

Lettre de remerciement des commanditaires de la Compétition amicale athlètes de force.

Lettre de remerciement du Corps de cadets régional de l'armée 2698 Sieur de Beaujeu pour notre soutien financier.

Correspondance de la municipalité de Tadoussac concernant la menace de fermeture de leurs écoles.

Offre de services d'Avizo Experts-Conseils pour les normes comptables sur le passif au titre des sites contaminés.

Correspondance du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l'admissibilité au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles, une autre concernant les outils pour les exploitants de piscine ou patageoire.

Correspondance du Parti indépendantiste concernant le décès de Monsieur Jacques Parizeau.

Correspondance de la MRC des Jardins-de-Napierville concernant l'abrogation du règlement de contrôle intérimaire URB-152 visant à encadrer l'utilisation des matières résiduelles fertilisantes, une autre concernant l'achat regroupé de sel de déglçage pour l'hiver 2015-2016.

Lettre de remerciement de la part de Carrefour action municipale et famille concernant la tournée des RQF-A.

Correspondance de Statistique Canada concernant le Programme de liaison avec les milieux communautaires.

Correspondance du ministère de la Sécurité publique concernant un sondage pour la clause «grand-père» de chaque service incendie.

Correspondance de la Régie du cinéma du Québec concernant les permis d'exploitation pour les projections de films.

Résolutions adoptées de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Rapport annuel du Forum jeunesse 2014-2015.

Offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton pour l'étude d'intégration du développement durable.

Correspondance de la Sûreté du Québec concernant les cadets qui seront en poste.

Correspondance de la mairesse de St-Edmond-de-Grantham concernant la démarche commune des municipalités pour obtenir une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Correspondance de la filiale 11 de la légion canadienne concernant leur déménagement de locaux.

Résolutions adoptées de la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville.

Invitations reçues du C.L.D. des Jardins-de-Napierville à la Journée Portes Ouvertes en lutte intégrée, de la Fondation Rues Principales au 28e colloque, de la Mutuelle des municipalités du Québec pour le concours Mérite MMQ en gestion des risques, de l'association canadienne des chefs de pompiers au concours Prix nationaux d'excellence au chefs des pompiers de l'année, du gouvernement du Canada au concours pour le Prix du Premier ministre pour le bénévolat, de Pôle d'économie sociale VHSL à l'assemblée de fondation, de Madame Émilie à la Fête de Quartier à Napierville, du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie à une conférence sur l'urbanisme et le budget participatif, du Service d'achat pour les municipalités au 9e Rendez-vous SAM, de l'Association de Sécurité Civile du Québec à la Grande Secousse du Québec.

Urbanisme

Rapport du responsable de l'urbanisme

Monsieur Guillaume Dumouchel fait son rapport pour le mois de juillet 2015.

Résolution #2015-07-388 : Adoption du règlement numéro 289-97

Il est résolu d'adopter le règlement numéro 289-97 modifiant le règlement numéro 289 intitulé *Règlement de zonage*, tel que déjà amendé, en vue de modifier les usages permis dans la zone Ra.1. Ce règlement se lit comme suit:

RÈGLEMENT NUMÉRO 289-97

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #289 SES AMENDEMENTS EN VUE DE MODIFIER LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE RA.1

ATTENDU QU'en vertu de la LOI sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

ATTENDU QUE les normes actuelles ne répondent pas au besoin de la Municipalité de Napierville;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 mai 2015;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

1 Le présent règlement s'intitule **Règlement numéro 289-97 modifiant le règlement no. 289 intitulé *Règlement de zonage* , tel que déjà amendé, en vue de modifier les usages permis dans la zone Ra 1.**

2 Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une ou quelconque de ces parties venait à être déclarée nulle et sans effet par un tribunal, une telle décision n'aurait aucun effet sur les autres parties.

PARTIE II, MODIFICATION DU RÈGLEMENT

3 Le tableau de l'article 10.16 du règlement de zonage #289 intitulé Tableau des dispositions particulières aux zones résidentielles Ra, Rb et Rc relatif à la zone Ra 1 est modifié de la manière suivante:

1° Par l'ajout de l'usage habitation de type unifamiliale jumelée.

2° Par la modification des marges latérales applicables.

Le tableau est joint à l'annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

4 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ANNEXE A

ARTICLE 10.16 TABLEAU DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX ZONES RÉSIDENTIELLES RA, RB ET RC.

	Ra.1 ³⁻²⁵
USAGES PERMIS (permis : *)	
Habitations	
Unifamiliales détachées	*
Unifamiliales jumelées	*
Unifamiliales contiguës	
Bi/trifamiliales détachées	
Bi/trifamiliales jumelées	

Multifamiliales détachées	
Multifamiliales jumelées	
Logement supplémentaire (voir 10.2)	
Entreprises artisanales (voir 10.4)	
HAUTEUR MAXIMALE	
En mètres	10,5
En planchers	2
GABARIT DE BÂTIMENT	
Superficie minimum en mètres carrés	
Superficie maximum en mètres carrés	
Largeur minimum en mètres :	7,0
TYPE D'IMPLANTATION	
Isolé	*
Jumelé	*
Contigu	
Bi/trifamilial	
MARGES MINIMALES (voir 10.5)	
Avant	7,5
Latérales	
Unifamiliale détachée	Code A
Unifamiliale jumelée	1,5/1,5
Arrière	8,5

3 : Règlement 289-21 adopté le 27-10-1997
25 : Règlement 289-97 adopté le 2 juillet 2015

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-389 : Adoption du règlement numéro 290-40

Il est résolu d'adopter le règlement numéro 290-40 modifiant le règlement numéro 290 intitulé Règlement de lotissement, tel que déjà amendé, en vue de l'harmoniser au règlement de zonage #289-97 concernant la modification des usages permis dans la zone Ra.1. Ce règlement se lit comme suit:

RÈGLEMENT NUMÉRO 290-40

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE LOTISSEMENT #290 ET SES AMENDEMENTS
EN VUE DE L'HARMONISER AU RÈGLEMENT
DE ZONAGE #289-97 CONCERNANT LA
MODIFICATION DES USAGES
PERMIS DANS LA ZONE RA.1

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

ATTENDU QUE les normes actuelles ne répondent pas aux besoins de la Municipalité de Napierville;

ATTENDU QUE cette modification bonifie le cadre réglementaire existant;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire

du Conseil municipal tenue le 7 mai 2015;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

1 Le présent règlement s'intitule **Règlement numéro 290-40 modifiant le règlement #290 intitulé Règlement de lotissement, tel que déjà amendé, en vue de l'harmoniser au règlement de zonage #289-97 concernant la modification des usages permis dans la zone Ra 1.**

2 Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ces parties venait à être déclarée nulle et sans effet par un tribunal, une telle décision n'aurait aucun effet sur les autres parties.

PARTIE II, MODIFICATION DU RÈGLEMENT

3 L'annexe 2, intitulé **Dimensions minimales des lots** est modifié de la manière suivante :

1° Par la modification de la zone Ra. 1 en y modifiant les dispositions relativement à la largeur frontale minimale et la superficie minimale des lots pour les maisons unifamiliales jumelées.

Le tableau est joint à l'annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

4 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ANNEXE A

Tableau des dispositions minimales des lots

Zone	Largeur frontale minimale	Profondeur minimale	Superficie minimale
Ra.1 ³⁴	18 m.	25 m.	500 m ²
Unifamiliale détachée	7,5 m.	30 m.	250 m ²

³⁴ : Règlement 290-40, modifiant le règlement no. 290 intitulé *Règlement de Lotissement*, tel que déjà amendé, en vue de l'harmoniser au règlement de zonage 289-97 concernant la modification des usages permis dans la zone Ra. 1.

ADOPTÉE

Travaux publics

Rapport du Directeur des Travaux publics

Monsieur Serge Bouchard fait son rapport pour le mois de juillet 2015.

Résolution #2015-07-390 : Servitude rue St-Louis (réseau aqueduc)

CONSIDÉRANT QUE suite à la réparation d'une conduite sous le chalet des Loisirs en 2014, le réseau ne boucle plus;

CONSIDÉRANT QUE l'alimentation en eau est problématique pour quelques résidents sur la rue St-Louis;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accepte par sa résolution numéro 3545-06-15 d'octroyer une servitude à la Municipalité de Napierville afin de relocaliser la nouvelle conduite d'aqueduc;

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder aux travaux de relocalisation de la conduite d'aqueduc afin de boucler à nouveau le réseau de la rue St-Louis;

Il est également résolu d'autoriser le Directeur des Travaux publics à demander des soumissions, si nécessaire;

Il est également résolu de mandater l'étude de notaire de Me Desrochers pour la préparation des documents et d'autoriser le Maire, Monsieur Jacques Délisle et la Directrice générale, Madame Ginette L. Pruneau. à signer pour et au nom de la Municipalité de Napierville l'acte de servitude et tous les documents relatifs à cet effet.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-391 : Mandat caractérisation chaussée

CONSIDÉRANT QUE le programme de subvention de la taxe sur l'essence exige la mise à jour du plan d'intervention des travaux d'égout et d'aqueduc réalisé en 2008;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau programme exige de faire l'étude des rues pavées ayant un réseau d'égout et/ou d'aqueduc afin d'intégrer les informations au nouveau plan d'intervention à réaliser;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à demander des prix pour la réalisation de l'inspection automatisée des chaussées afin d'évaluer l'état du réseau en conformité avec les exigences du plan d'intervention afin d'y intégrer les données.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-392 : Soumission: Sel de voirie

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville a procédé à des appels d'offres pour le sel de déglçage pour l'hiver 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est la compagnie *Technologie de dégivrage Cargill* au taux de 87,65\$ la tonne métrique plus les taxes;

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter le plus bas soumissionnaire conforme soit Technologie de dégivrage Cargill au coût de 87,65\$ la tonne métrique plus les taxes;

Il est également résolu d'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à l'achat d'une quantité approximative de 300 tonnes;

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-393 : Achat produit ENV24P-10

=

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le directeur des travaux publics, à faire l'achat d'un contenant de 1000 litres de produit ENV24P10 au montant de 7,155\$ plus les taxes et le transport pour le traitement de l'eau potable.

ADOPTÉE

Comptes à payer:

Résolution #2015-07-394 : Comptes à payer pour le mois de juillet 2015

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de juillet 2015 soit:

Municipalité au montant de 86,577.84\$ (P.21) web (P. 21)
Bibliothèque au montant de 1,412.19\$ (P. 4) web (P. 25)
Loisirs au montant de 11,328.09\$ (P. 15) web (P. 39)
Incendie au montant de 5,455.83\$ (P. 4) web (P. 43)
Salaires pompiers juin 2015 au montant de 15,892.60\$ (P.7) web (P. 50)

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour quitte son siège à 20h25 car sa conjointe est une employée administrative.

Résolution #2015-07-395 : Comptes payés durant le mois de juin 2015

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés pour le mois de juin 2015 soit:

Municipalité au montant de 108,850.20\$
Bibliothèque au montant de 1,303.06\$
Loisirs au montant de 6,095.24\$
Incendie au montant de 1,565.22\$

ADOPTÉE

Comptes à payer:

Monsieur le conseiller Mario Dufour reprend son siège à 20h26.

Résolution #2015-07-396 : USD Loubac

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

de payer la facture de *USD Loubac* au montant de 2,977.62\$ représentant l'achat de 28 bacs de

recyclage suivant facture numéro 409896.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-397 : Lefaiivre, Labrèche, Gagné

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer les factures de *Lefaiivre, Labrèche, Gagné* au montant total de 12,934.68\$ représentant l'audit au 31 décembre 2014 suivant facture numéros 37951 et 37952.

Il est également résolu que la moitié de la facture numéro 37952 relativement à l'audit pour le Service de Sécurité incendies soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-398 : Pompage Express M.D. inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Pompage Express M.D. inc.* au montant de 5,049.34\$ pour la vidange du réservoir de boues de fer à l'usine de filtration suivant facture numéro 026334.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-399 : Transport Alain Grégoire inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

De payer les factures de Transport Alain Grégoire inc. au montant total de 17,800.50\$ pour les branchements d'égout et aqueduc sur le boulevard Industriel ainsi qu'au bout de la rue Poupart pour le bâtiment de service des Loisirs, pour la disposition des surplus d'excavation, pour l'achat de pierre et sable pour différents travaux de voirie ainsi que pour une coupe d'eau sur la rue Saint-Henri suivant factures numéros 743 et 775.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-400 : Sintra inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de Sintra inc. au montant de 4,746.64\$ représentant la retenue contractuelle pour les travaux de pavage et de bordure sur la rue Patenaude suivant facture numéro 1433 R1.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-401 : Deveau, avocats

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer les factures de Deveau, avocats au montant total de 9,284.01\$ pour services professionnels relativement à l'Éco-Friperie suivant factures numéro 381430, 381431, 382466 et

382751.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-402 : Solutions Solu-NET inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer les factures de Solutions Solu-NET inc. au montant total de 3,736.69\$ pour l'entretien du centre communautaire du 28 mai au 16 juin 2015 ainsi que le décapage et le cirage des planchers suivant factures numéros 893 et 894.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-403 : Pascale De Vigne

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

de payer la facture de Pascale De Vigne au montant de 1,320\$ pour l'enseignement de cours de yoga du 2 juin au 18 juin 2015 suivant feuille de temps en date du 22 juin 2015.

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-404 : L.B. Production

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer les factures de *L.B. Production* au montant total de 6,496.09\$ pour la sonorisation, l'éclairage et l'animation lors de la Fête Nationale suivant factures numéros 423 et 341;

Il est également résolu que le tiers de ces factures soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-405 : Forme Atout

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer les factures de *Forme Atout* au montant total de 2,897.37\$ pour l'enseignement de différents cours de mise en forme durant les mois de mai et juin suivant factures numéros 7A et 7B;

Il est également résolu que le tiers de ces factures soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-406 : Kemira

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Kemira* au montant de 5,847.06\$ pour l'achat d'alufer nécessaire au traitement des eaux usées suivant facture numéro 9019104341.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-407 : Les Entreprises Bernard Chalifoux inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les Entreprises Bernard Chalifoux inc.* au montant de 2,069.55\$ pour le remplissage de la piscine municipale suivant facture numéro 1322;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-408 : Le Buffet du chef

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Le Buffet du chef* au montant de 1,648.74\$ pour le repas lors de la Fête des finissants qui a eu lieu le 11 juin dernier suivant facture numéro 3808;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-409 : Fédération québécoise des Municipalités

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer à la Fédération québécoise des Municipalités un montant de 7,990.76\$ représentant l'inscription du maire, des conseillers, du Directeur des Travaux publics, de la directrice générale et de la directrice générale adjointe au congrès 2015 suivant formulaire d'inscription dûment rempli.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-410 : DM Valve et Contrôles inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *DM Valve et Contrôles inc.* au montant de 5,333.68\$ pour l'achat d'une vanne régulatrice de pression au poste de pompage sur la rue de l'Aqueduc suivant facture numéro 123930.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-411 : Lecorre, avocats

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de Lecorre, avocats au montant de 6,304.27\$ pour honoraires professionnels pour le Service de Sécurité incendies suivant facture numéro 40548;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-412 : MataMédia

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *MataMédia* au montant de 1,453.87\$ pour l'achat de 12 bannières décoratives pour le pont Henri-Grégoire suivant facture numéro F1445.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-413 : Centre Sportif Régional Louis-Cyr

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de Centre Sportif Régional Louis-Cyr au montant de 6,898.50\$ représentant l'utilisation de l'aréna pour activités récréatives du mois de mai 2015 au 15 août 2015 suivant facture numéro 2076;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-414 : Aménagement Bernier

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

De payer les factures de Aménagement Bernier au montant total de 4,902.92\$ représentant le 1er versement pour la plantation et l'entretien et l'arrosage des fleurs annuelles sur les terrains municipaux, autour des pancartes de bienvenue et aurevoir ainsi qu'au centre communautaire suivant factures numéro 1114, 1115 et 1116.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-415 : Entretiens Parent

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer les factures de *Entretiens Parent* au montant total de 3,449.25\$ représentant le 2e versement de la tonte de terrains municipaux suivant factures numéro 2015-44 et 2015-45;

Il est également résolu que la moitié de la facture numéro 2015-44 soit payée par la Municipalité

de Saint-Cyprien-de-Napierville représentant le 2e versement de la tonte du terrain de la caserne d'incendie.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-416 : Demande de don: Club Âge d'Or

CONSIDÉRANT QUE le l'événement ActiviJardin, grand rassemblement régional de personnes âgées se tiendra le 11 août prochain à Saint-Edouard;

CONSIDÉRANT QUE cet événement regroupe plusieurs organismes, tels que le S.A.B. et les nombreux club d'Âge d'Or dont celui de Napierville;

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 100\$ au Club de l'âge d'Or de Saint-Edouard afin de bonifier les prix de présence qui seront offert au cours de cette journée de rassemblement.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-417 : Ligue de soccer de la Frontière: autorisation pour Chapiteaux

CONSIDÉRANT QUE la Mégaboom aura lieu les 21, 22 et 23 août prochains à Napierville;

CONSIDÉRANT la demande de la Ligue de soccer de la Frontière en date du 30 juin 2015;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser la Ligue de Soccer de la Frontière à ériger un chapiteau dans le stationnement de l'école Louis-Cyr les 21, 22 et 23 août prochains pour la Mégaboom.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-418 : Réserves financières

CONSIDÉRANT QU'en 1997, la municipalité avait créé une réserve pour la valorisation future des boues provenant des étangs aérés suivant résolution adoptée le 6 février 1997;

CONSIDÉRANT QU'en 1999, la municipalité avait créé une réserve pour l'acquisition d'équipements pour le traitement de l'eau potable suivant résolution adoptée le 02 décembre 1999;

CONSIDÉRANT QUE l'article 1094.7 du code municipal stipule que toute municipalité locale peut créer, au profit de l'ensemble de son territoire, une réserve financière pour le financement de dépenses liées à la fourniture de l'un ou l'autre des services de l'eau soit l'aqueduc, l'égout, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE la durée de l'existence de la réserve est illimitée conformément à l'article 1094.7 du code municipal;

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De créer pour l'ensemble du territoire de la municipalité, deux réserves financières, soit une pour la valorisation des boues municipales et l'autre pour l'acquisition d'équipements ou son remplacement relativement au traitement de l'eau potable;

De transférer le montant de 114,929.45\$ provenant de la réserve affectés à la valorisation future des boues à la réserve financière créée à cet effet et de transférer le montant de 140,719.01\$ provenant de la réserve affectée au traitement de l'eau potable à la réserve financière créée à cet effet;

Qu'un montant annuel n'excédant pas quarante mille dollars (40,000\$) sera injecté dans la réserve financière pour la valorisation des boues ainsi qu'un montant annuel n'excédant pas vingt mille dollars (20,000\$) sera injecté dans la réserve financière pour l'acquisition d'équipement ou son remplacement relativement au traitement de l'eau potable;

Que ces sommes sont déposées dans des comptes bancaires spécifiques pour chacune desdites réserves financières.

ADOPTÉE

Centre Sportif Régional Louis-Cyr

Résolution #2015-07-419 : Centre Sportif Régional Louis-Cyr: Compensation (loyer terrain)

CONSIDÉRANT QU'un loyer de 13,058.06\$ a été facturé au Centre Sportif Régional Louis-Cyr pour l'utilisation du terrain de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire octroyer une subvention équivalente à ce loyer;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 13,058.06\$ au Centre Sportif Régional Louis-Cyr pour l'année 2015.

ADOPTÉE

Résolution #2015-07-420 : Centre Sportif Régional Louis-Cyr: Compensation 2015

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble abritant le Centre Sportif Régional Louis-Cyr est devenu imposable depuis le 1er janvier 2003;

CONSIDÉRANT QU'une convention entre le Centre Sportif Régional Louis-Cyr et la municipalité est intervenu afin d'établir certaines conditions et ce, jusqu'au 31 mai 2025;

CONSIDÉRANT QUE le Centre Sportif Régional Louis-Cyr doit payer ses taxes municipales depuis 2003;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle entente devra être signée et sera effective à compter du 1er septembre 2015;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 8,705.73\$ au Centre Sportif Régional Louis-Cyr représentant les taxes foncières municipales pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2015.

ADOPTÉE

Varia

Public: Période de questions

Intervention de : Messieurs Guy Pomerleau et Serge Couture.

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Ginette L. Pruneau, dir. gén. & sec.-trés.

Résolution #2015-07-421 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h43.

ADOPTÉE

JACQUES DÉLISLE
MAIRE

GINETTE L. PRUNEAU
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE